

Le contrat CYBER

Le contrat d'assurance cyber pour les entreprises est une couverture spécifique destinée à protéger les entreprises contre les risques liés à la cybersécurité. Elle couvre les conséquences financières et les pertes subies par l'entreprise en cas d'attaque informatique, de violation de données ou de tout autre incident lié à la sécurité numérique. L'objectif principal est de minimiser l'impact des cyberattaques et des incidents informatiques, qui peuvent perturber les opérations et nuire à la réputation de l'entreprise.

Les contrats d'assurance CYBER comportent généralement 3 volets :

1. Intervention immédiate 24h/24h – 7j/7j pour analyser et débloquer la situation
2. Indemnisation des dommages aux tiers
3. Indemnisation des dommages à l'entreprise (dont la perte d'exploitation)

Attention, la perte d'exploitation pour cause d'attaque CYBER est exclue de tous les contrats RC, Dommages aux biens... d'où l'importance de souscrire un contrat CYBER.

Protection contre les cyberattaques et les violations de données :

Cette assurance couvre les dommages causés par des attaques informatiques telles que les ransomwares, les virus, les logiciels malveillants (malwares), ainsi que les violations de données personnelles ou confidentielles.

Exemples de risques couverts :

- Ransomware : Si une entreprise se fait attaquer par un ransomware et que ses systèmes sont verrouillés, l'assurance peut couvrir les frais de récupération des données, la gestion de l'incident et les pertes financières liées à l'interruption de l'activité.
- Violation de données : Si une attaque mène à la fuite de données sensibles (par exemple, des informations personnelles ou financières de clients), l'assurance peut couvrir les coûts liés à la notification des clients, les enquêtes de sécurité, ainsi que les amendes et frais réglementaires.
- Dégâts matériels ou immatériels : Les dommages aux équipements informatiques ou la perte de données suite à une attaque peuvent être couverts.
- Perte d'exploitation : L'interruption de l'activité causée par un incident cyber (par exemple, la mise hors ligne d'un site e-commerce ou d'un système de gestion interne) peut entraîner des pertes financières qui seront prises en charge par l'assurance.
- En option, Fraude en ligne et cybercriminalité : En cas de fraude numérique (par exemple, un piratage de compte bancaire ou un vol de fonds via une attaque par hameçonnage), l'assurance peut aider à compenser les pertes.

Services d'assistance inclus dans le contrat :

- Réponse à l'incident (incident response) : L'assurance peut fournir des services d'experts pour gérer la crise en cas d'attaque, y compris l'identification et la neutralisation de la menace, la restauration des systèmes et des données, et la coordination avec les autorités.
- Assistance juridique : L'assurance cyber peut couvrir les frais de défense légale en cas de poursuites en lien avec la violation de données ou d'autres incidents numériques.
- Gestion de la réputation : En cas de cyberattaque affectant la réputation de l'entreprise (par exemple, une fuite de données de clients), l'assurance peut inclure des services de gestion de crise pour préserver l'image de l'entreprise.

Avantages pour l'entreprise :

Protection contre les coûts élevés : Une cyberattaque peut entraîner des pertes financières considérables (frais de réparation des systèmes, amendes, pertes d'exploitation). L'assurance aide à limiter ces coûts.

Réduction des risques : En souscrivant une assurance cyber, l'entreprise met en place un dispositif de prévention des risques et bénéficie d'une couverture en cas d'incident.

Conformité légale : Certaines réglementations, comme le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) en Europe, exigent que les entreprises prennent des mesures pour protéger les données sensibles. L'assurance cyber peut aider les entreprises à se conformer à ces obligations et à éviter des sanctions financières.

Maintien de l'activité : En cas d'incident, l'assurance peut couvrir les pertes d'exploitation et aider à la reprise rapide des activités.

Le contrat d'assurance cyber pour les entreprises est une couverture essentielle face à l'augmentation des cybermenaces qui pèsent sur les organisations de toutes tailles. Les cyberattaques, les violations de données, et les interruptions liées à des incidents informatiques peuvent causer des pertes financières importantes et nuire à la réputation de l'entreprise. L'assurance cyber offre une protection contre ces risques en prenant en charge les frais liés à la gestion de l'incident, la réparation des dégâts, et la compensation des pertes subies.